

Toulouse, le 28 février 2020

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités de
recherche – HCERES

Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation
**DER-PUR210019591 - TRACES - Travaux et Recherches archéologiques sur les
cultures, les espaces et les sociétés**

Monsieur le Directeur,

L'Université a pris connaissance du rapport d'évaluation de l'Unité de Recherche Travaux et Recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés (TRACES), rapport qui reconnaît son dynamisme, la grande qualité de sa production scientifique et l'adéquation de son organisation.

Pour ce qui est du soutien qu'elle apporte, l'Université a pris bonne note des observations et recommandations formulées.

Elle poursuivra l'effort déjà engagé pour aboutir à une meilleure adéquation entre les besoins des Unités de Recherche et les ressources mises à leur disposition, en concertation avec le CNRS, le Ministère de la Culture et l'EHESS.

Pour ce qui est du maintien dans la durée des équipements, elle a positionné le projet de renforcement de la plateforme de TRACES parmi les demandes prioritaires qu'elle a déposées dans le cadre de la préparation du CPER 2021-2027. Elle accompagnera l'UMR dans ses efforts pour assurer la pérennité de ses équipements et trouver une solution adaptée en matière de gestion de sa documentation scientifique.

Je vous prie de trouver ci-dessous les observations formulées par Nicolas VALDEYRON, Directeur de TRACES :

La direction de TRACES tient à remercier les membres du comité de visite HCERES pour l'évaluation qu'ils ont menée de leur unité. Elle se réjouit de l'avis très positif qui en ressort, aussi bien pour ce qui est du bilan global de l'UMR – de ce point de vue, les choix faits par la direction sont largement confortés – que pour celui des équipes, dont l'excellence et la cohérence du positionnement scientifiques sont à nouveau soulignées. Elle tiendra compte des recommandations qui lui ont été faites, du moins de celles qui lui paraissent les plus pertinentes et les plus à mêmes de l'aider à favoriser la réussite du projet porté par l'unité. Elle tient par ailleurs à apporter quelques éléments de réponses, quelques correctifs également, qui relèvent pour certains du détail mais renvoient, pour d'autres, à une profonde divergence dans l'appréciation des situations concernées.

Réactions/réponses d'ordre général :

L'annexe 4 semble avoir été peu utilisée (il est vrai qu'elle fait 276 pages) : nous le regrettons fortement, dans la mesure où sa mise en forme nous a pris beaucoup de temps et que sa consultation systématique – à quoi bon la remplir, si elle ne sert à rien ? - aurait évité de nombreuses erreurs factuelles, dont seules les plus flagrantes ont été ici relevées. Par ailleurs, certaines parties du rapport final reprennent des données contenues dans le rapport d'évaluation – qui avait été

finalisé en mai 2019 – sans tenir compte des éléments plus récents, apportés en réponse aux questions envoyées par le comité ou présentés lors de la visite.

p. 10 : point faible quant aux redondances entre les équipes thématiques et chronologiques : les redondances existent, c'est un fait ; mais plus qu'un point faible, nous y voyons l'assurance de synergies et de liant entre les équipes, comme nous l'avons expliqué à plusieurs reprises. La solution préconisée – *un renforcement des contours chronologiques des équipes actuelles par l'élargissement de leur périmètre géographique* (p. 18) - reviendrait à faire disparaître le Pôle Afrique et l'équipe Métal, ce qui n'est ni souhaité ni souhaitable, sauf à vouloir bouleverser profondément des équilibres qui ont fait leurs preuves et qui, d'ailleurs, ont été évalués comme efficaces.

p. 10 : pas d'ERC portée par l'unité mais 12 ANR – dont deux ANR-DFG franco-allemandes pour Rhadamante, à qui il est pourtant reproché de ne pas être assez ouverte à l'international - portées par le laboratoire durant cette période, que le comité ne semble pas avoir identifiées ou a choisi d'ignorer. Ce nombre est pourtant sans équivalent pour des unités comparables à TRACES, tout comme l'est le taux de succès à ce type d'appel d'offre (près de 30 %).

p. 18 : « L'unité devra veiller à ce que l'ambition de devenir un laboratoire de référence sur le plan méthodologique ne nuise pas à ses capacités de collaborations interdisciplinaires nécessaires avec les différentes unités du site toulousain ». C'est clairement ce qui est écrit dans le projet.

p. 45 : La direction s'étonne de l'avis formulé à propos de l'axe 3.2 du projet de Rhadamante « qui semble en marge des thématiques pour lesquels Rhadamante est particulièrement compétente » : cet axe « Approches réflexives, archéologiques et historiques » s'appuie sur de solides compétences internes et se propose d'aborder des thèmes (notamment celui du genre) rarement développés à l'échelle nationale.

Divergences majeures

1 Sur la place de l'art paléolithique

« La part occupée par l'étude des manifestations symboliques, artistiques, graphiques reste faible. En effet, l'essentiel des travaux à Toulouse portant sur l'art préhistorique n'apparaît plus dans le présent bilan, du fait du retrait du CREAP de l'organigramme comme recommandé par les tutelles. » (p. 20) ; *« Etudier les sociétés paléo-mésolithiques en se privant pour tout ou partie du registre symbolique ou artistique (qui existe mais sous une forme méthodologique et diachronique avec l'Atelier 2 extérieur à cette équipe) consiste à se donner naturellement un handicap. À travers des thèmes ou axes déclinés qui pourraient être concernés (Paléolithique supérieur ancien, Dernier Maximum Glaciaire, Tardiglaciaire), la dimension artistique n'est que ponctuellement présente »* (p. 28) ; *« Pour le Paléolithique moyen récent, cela est sans grande conséquence, mais pour le Paléolithique supérieur, c'est plus dommageable. Une politique d'association active avec les entités du site toulousain qui disposent de ces compétences permettrait elle de combler cette lacune ? »*.

La direction de TRACES conteste le bien-fondé du constat établi par le comité concernant la place des travaux portant sur l'art paléolithique au sein de l'unité et, en particulier, au sein de l'équipe SMP3C. Et, partant, accepte mal la recommandation (*Une politique d'association active avec les entités du site toulousain qui disposent de ces compétences permettrait elle de combler cette lacune ?* p. 28) qui accompagne ce constat, en s'étonnant que les échanges qui ont eu lieu durant le huis clos aient pu, finalement, aboutir à la formulation de cette proposition un rien provocatrice. Rappelle enfin que traiter l'art comme toute autre production matérielle de ces populations préhistoriques relève d'une logique de pluri-trans-interdisciplinarité, démarche privilégiée et encouragée dans toute la communauté, nationale et internationale et que c'est précisément pour cela qu'une place spécifique ne lui est pas donnée. C'est par ailleurs ce choix qui fait

également émerger des thématiques de recherche/approches novatrices à SMP3C dans le domaine des productions graphiques.

Membres de SMP3C travaillant sur ce domaine :

- 5 statutaires permanents : C. Bourdier (membre junior de l'IUF), M. Dachary, C. Mangier, P. Foucher, C. San Juan
- 2 statutaires non-permanents (ATER) au cours du quinquennal : L. Dayet et C. Birouste
- 2 doctorantes : J. Boudier-Blet, L. Jobard
- 3 chercheurs associés : C. Dudognon, E. Ladier, D. Sacchi.

Terrains :

- Moustérien/Aurignacien : travaux de Laure Dayet sur les matières colorantes (El Castillo, Combe-Grenal, La Roche à Pierrot, Bouyssonnie) + Régismont-le-Haut, Tarté, La Tuto de Camalhot
- Gravettien : direction recherches grotte de Gargas, Cussac / Gatzarria, Isturitz
- Solutréen : Isturitz, les Harpons, Le Landry
- Magdalénien : Enlène, Comarque, Cap-Blanc, Niaux, Bédeilhac, Gazel / Duruthy, Bourrouilla, Bruniquel et Montastruc, Combe-Cullier,
- Epipaléolithique : Peyrazet, Rocher Impératrice, Mas d'Azil

Publications scientifiques : nombreuses, notamment dans des revues anglophones à fort impact : JHE, JAS Reports, JAS, Journal of Anthropological Archaeology, QI, sans oublier les meilleurs supports en français : BSPF, Paléo...

Enseignements et formations : cycle de séminaires annuel dédié aux productions graphiques, en partenariat avec le Master adossé ASE2P – unique dans le paysage national, avec invitations de collègues français (Nice, Bordeaux, Paris, Rennes) et internationaux (Espagne, Ecosse, Allemagne, Australie). 1ère formation en arts préhistoriques de France, en Licence et en Master, tant en nombre d'heures qu'en nombre d'étudiant-e-s ; une 20aine de mémoires de M1 et M2 soutenues depuis 2015 ; une forte attractivité nationale puisque 1 Master sur 2 qui conduit une recherche sur les productions graphiques vient d'une autre Université (Montpellier, Rennes, Strasbourg, Besançon, Clermont-Ferrand).

En conclusion, l'essentiel des travaux à Toulouse portant sur l'art préhistorique paléolithique, y compris en termes de formation, se fait à TRACES au sein de SMP3C, avec des domaines d'expertise touchant autant l'art pariétal que l'art mobilier et la parure, et des compétences méthodologiques larges : acquisition des données via les nouvelles technologies (3D, RTI), études archéométriques, analyses technologiques et stylistiques. Tout le spectre méthodologique et conceptuel de la recherche sur les productions graphiques des chasseurs-collecteurs (notamment paléo européens) est donc présent au sein de SMP3C.

2 Sur le Pôle Afrique

- En réponse aux remarques émises au sujet de la formation doctorale et aux critiques portant notamment sur le faible taux d'encadrement comme d'une implication jugée insuffisante auprès des étudiants africains (« Il est difficile d'évaluer l'effort consacré à la formation d'une relève locale dans les pays africains d'accueil », p. 62), il convient de rappeler comme cela fut fait lors de la visite que le nombre de membres HDR au sein de l'équipe est d'ores et déjà de 3 et va passer très prochainement à 4, tandis que le nombre de doctorants africains est de 9 (sur 17 ; cf. p. 241 de l'annexe 4). En outre, des programmes de formation de master ont été conclus et mis en œuvre en direction des étudiants de plusieurs pays africains (Afrique du sud, Benin, Ethiopie, Ghana, Tchad, Togo, Zimbabwe), dont la liste est également fournie dans l'annexe 4. On retiendra en particulier l'investissement consenti en ce sens par les programmes MATOBART (Bourdier, dir.) et FSPI avec le Ghana (Robion-Brunner, dir.).

- Le comité d'évaluation signale que « Le départ en délégation de "piliers" de l'équipe pourrait être problématique » (p. 63). En effet, il faut prendre garde de ne pas fragiliser l'équipe et c'est la raison pour laquelle l'une des membres de l'équipe projette une délégation seulement au moment où deux autres viennent de revenir

; la direction souhaite par ailleurs insister sur le fait qu'il s'agit là plus que d'un handicap d'un atout pour le rayonnement de cette équipe et pour la mise en œuvre de nouveaux partenariats.

- Le comité d'évaluation conclue à une « absence de partenariats institutionnels avec les autres centres universitaires s'intéressant aux mêmes sujets [que les nôtres] ». Afin de pondérer cette vision, la direction rappelle les nombreux programmes portés à TRACES (ANR BigDry, ANR SIDERENT, Projet IUF MATOBART) ou dont nous sommes partenaires (ANR EthioCHrist, ANR Globafrica, ERC Crossroad of Empires, projet Fyssen VAPOR-Afar), auxquels s'ajoutent notamment plusieurs programmes de terrain financés par la commission des fouilles du MEAE (dont les données sont dans le rapport et ses annexes). Il est difficile de ne pas reconnaître une participation active à une dynamique de recherches impliquant la plupart des laboratoires français ainsi que nombreux partenaires étrangers travaillant sur le domaine africain.

- La direction s'étonne que le programme Matobart (qui associe et implique en plus de TRACES le LAMPEA, l'Université de Bordeaux, LRMH, Tuebingen, Bergen, Wits, Pretoria, RARI, University of Zimbabwe) ait été presque entièrement passé sous silence, alors qu'il signe le développement très rapide et exponentiel des recherches sur l'art rupestre des sociétés de chasseurs-collecteurs en Afrique australe (encore accentué par la participation de membres du Pôle Afrique à plusieurs programmes de recherche internationaux en Afrique du Sud [Blombos, Bushman rock shelter, Sibudu], ayant abouti à des publications dans de très grandes revues [dont Nature]). Cette mise à l'écart du programme MATOBART est d'autant plus étonnante que le volet recherche est complété par un fort investissement dans la formation de collègues et d'étudiant-e-s africains, à la fois sur place (cours à l'Université, encadrements de travaux de Master, chantier-école en art rupestre et fouilles archéologiques paléolithiques) et en France (4 séjours de formation individuelle entre 1 et 2 mois depuis 2018) et par une diffusion sur place auprès du grand public (nombreuses conférences sur place, en anglais, en partenariat avec les acteurs de la coopération culturelle [Alliance Française, IFAS, UNESCO]; site internet quadrilingue [dont 2 langues africaines] en cours de réalisation sur l'art rupestre du Zimbabwe).

- Enfin, la direction s'interroge sur les fondements scientifiques et intellectuels de cette phrase, lorsque le comité recommande pour conclure de « faire attention à ne pas affaiblir la dimension africaine des recherches menées en s'intéressant à des sujets qui relèvent d'une problématique générale liée au comportement humain, et non spécifique à l'Afrique ». La démarche développée par le Pôle Afrique consiste en effet à décrire, comprendre et interpréter le rôle des sociétés africaines anciennes dans le temps long, en cherchant à articuler la vision de trajectoires qui leur sont effectivement propres avec celle de phénomènes plus globaux auxquels elles ont étroitement contribué (et cela concerne tant la Préhistoire ancienne que des processus historiques récents, en passant bien sûr par toute la gamme des mutations imputables à la néolithisation). En d'autres termes et pour renverser le regard, le comité serait-il symétriquement d'accord avec une phrase qui demanderait à une équipe œuvrant dans une autre partie du monde de faire, par exemple, attention « à ne pas affaiblir la dimension européenne des recherches menées en s'intéressant à des sujets qui relèvent d'une problématique générale liée au comportement humain, et non spécifique à l'Europe » ?

Avec ma considération, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes cordiales salutations.



La Présidente de l'Université

Emmanuelle GARNIER

La Vice-Présidente
Pour la Présidente
Commissaire - Commission de la Recherche
Marie-Christine JAILLET